Ami du Clergé du 19 août-9 sept. 1937

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pour la Nativité de la T. S. Vierge. — I. Marie à sa naissance, 417. — II. Le lis des champs, 418. — III. Le nom de Marie, 419.

Le mot du Pasteur. — XLV. *17e Dim. après la Pentecôte* : L'Eucharistie *(suite)* : la transsubstantiation, 420. — XLVI. *18e Dimanche* : L'Eucharistie *(suite)* : ses effets, 421.

Pour la fête de S. Augustin. — II. Après sa conversion, 422.

Les Saints Patrons. — *S. Mathieu, Patron des employés des finances* : Le percepteur devenu apôtre, 424. — *Sainte Maure de Troyes, Patronne des lessiveuses et des sacristines* : Son zèle pour la maison de Dieu, 425.

Conférences à des jeunes gens. — VI. Déterminisme ou liberté ? 427.

Pour prêcher sur l'Histoire Sainte. — IV. L'inspiration et l'interprétation de l'Ecriture, 429. — V. Les différents sens de la Bible, 431.

POUR LA NATIVITE DE LA T. S. VIERGE

I

MARIE A SA NAISSANCE

Mes frères,

Si tout cœur bien né se sent attendri devant un berceau, en présence de tant de faiblesse, de tant de grâces aimables, à la pensée de ce que deviendra et de ce que fera un jour ce frêle enfant, quels sentiments de tendresse et de joie ne devons-nous pas éprouver, quand nous sommes placés en présence du berceau de Marie !

I. — *C'est l'enfant prédestiné du ciel*

En effet, celle dont nous célébrons aujourd'hui la Nativité n'est pas une enfant ordinaire. Quelle gloire est la sienne ! Je ne veux pas dire seulement par là qu'elle est d'une illustre origine, qu'elle descend de la race de David : ce titre était alors bien diminué. Mais elle est, sans que les hommes s'en doutent, l'enfant prédestinée du ciel.

C'est d'elle que, au Paradis terrestre, Dieu disait au serpent infernal qu'une femme viendrait qui lui écraserait la tête. — C'est elle que les Prophètes, en annonçant le Messie, ne cessaient de montrer à côté de lui, sous les plus gracieuses images. — C'est elle que les Patriarches appelaient de leurs vœux, comme devant être la douce aurore, messagère du divin Soleil. — C'est elle enfin qu'avaient figurée les plus illustres femmes de l'histoire juive, donnant par leur mission, leur rôle, leurs vertus, une lointaine image de ce qu'elle devait accomplir elle-même dans la suite des temps.

Voilà l'auréole dont nous paraît environnée dès son berceau l'enfant que nous fêtons aujourd'hui.

II. — *Elle est déjà toute belle*

Combien elle devait être aimable ! Combien par ses grâces elle devait ravir et toucher les cœurs ! Il n'est pas possible que la future Mère de celui qui devait être appelé le plus beau des enfants des hommes, ne fût pas elle-même belle au-dessus de toute expression.

Mais c'est surtout son âme qui doit exciter notre admiration. Ici, rien de ce qui rappelle la triste condition humaine. Cette petite enfant, à peine est-elle venue à l'existence qu'elle a été préservée du péché originel ; elle n'est pas restée un seul instant sous la domination du démon ; elle n'a pas été, un seul instant, un objet de répulsion pour Dieu, comme l'est à son principe toute vie humaine.

Dieu l'a embellie d'une grâce sanctifiante incomparable, qui dépasse tout ce qui peut s'imaginer. Mettez ensemble les grâces accordées aux esprits célestes les plus glorieux, les grâces données aux hommes qui ont répandu autour d'eux le plus grand éclat de sainteté; toutes ces grâces réunies ne peuvent pas donner une idée de celle qui a été versée dans l'âme de cette petite enfant, au premier moment de son existence.

A cela viennent s'ajouter, avec les dons du Saint-Esprit, toutes les vertus morales, qui s'épanouissent dans son âme en fleurs aimables, en fruits délicieux. Car, selon la doctrine générale des Docteurs de l'Eglise, elle a été, dès le principe, douée de l'usage de sa raison, de sorte qu'elle a pu immédiatement accomplir des actes d'intelligence, de sorte que ces longs mois, ces premières années même, que les autres enfants passent dans un assoupissement presque complet de l'intelligence, elle les a passés à gagner des mérites par des actes d'adoration, de reconnaissance, de soumission à la volonté de Dieu. Combien donc l'âme de cette petite enfant est belle, dès son berceau, et riche de vertus infuses et déjà de vertus acquises !

Aussi peut-on se représenter la Sainte Trinité se penchant vers elle avec délices, et les anges aimant à venir la contempler !

III. — *Ce qu'elle sera un jour*

Maintenant, si ceux qui avaient assisté à la naissance de cette enfant s'étaient demandé : « Que sera-t-elle un jour ? » cette question aurait pu les embarrasser. Pour nous, elle est un nouveau sujet d'admiration.

Cette frêle enfant qui vient de naître sera un jour élevée à la plus haute dignité qui puisse exister ; elle sera associée à l'œuvre de la Rédemption, à cette œuvre admirable, qui fera descendre le Verbe de Dieu parmi nous, lui fera prendre une âme, un corps semblables aux nôtres et le fera s'offrir en victime expiatoire pour les péchés des hommes. Elle sera Mère du Messie, Mère de Jésus, et elle le sera aussi véritablement que les mères ordinaires le sont de leurs enfants.

Ce titre, vous le comprenez, la place au-dessus de tous les honneurs terrestres ; il l'élève même au-dessus des plus glorieux archanges. Elle est établie au-dessus de toute la nature. Et S. Thomas a raison de dire qu'elle touche en quelque sorte aux confins de la divinité.

Mère de Jésus, elle est destinée à être en même temps Mère des hommes. Elle nous sera donnée pour

telle par son divin Fils et elle en prendra réellement les sentiments. L'amour qu'elle aura pour Jésus, elle le reportera sur nous et nous en fera bénéficier. Elle nous enfantera spirituellement.

C'est, sans doute, pour se conformer à la volonté et aux desseins de Dieu, qu'elle consentira à l'immolation de son Fils ; mais c'est aussi par amour pour nous, ses fils adoptifs, parce qu'elle aura pitié de notre condition malheureuse.

Puis, à travers tous les siècles, elle ne cessera de veiller sur l'humanité, sur le peuple chrétien, sur chacun de nous en particulier. Mère vigilante, elle exercera sa protection jusqu'à la fin des temps, surtout au moment précis où se fera sentir le besoin de son assistance. Voilà quel sera le rôle admirable de cette créature privilégiée.

* *

Réjouissons-nous donc, m. f., de sa venue sur la terre ; livrons nos cœurs à la joie. Que le jour anniversaire de sa Nativité nous soit cher comme le jour anniversaire de la naissance d'une mère. En cette circonstance, avec quel empressement les enfants disent à leur mère leur tendresse, leur affection ! Eh bien ! nous aussi, ô Marie, nous vous disons notre amour et notre admiration.

Accordez-nous, en retour, d'imiter vos vertus, en particulier celles que vous pratiquiez déjà si excellemment dans votre berceau, et dont vous n'avez cessé de nous offrir le modèle pendant toute votre vie : l'union à Dieu, l'humilité, l'obéissance, ces fleurs célestes, qui se changent en fruits précieux pour l'éternité. Ainsi soit-il.

II

LE LIS DES CHAMPS

Dans le Discours sur la montagne où il venait de proclamer les béatitudes, Notre-Seigneur dit à ses auditeurs : « Regardez les lis des champs. » (Mt., VI, 28). « Ils étaient là, en effet, ces beaux lis des champs, sous les yeux du Christ et de la foule. Ils partaient du sein de la terre, comme les oiseaux du haut du ciel. On les voyait, sur tous les points de la campagne, s'élever comme des colonnes majestueuses, avec leur chapiteau de fleurs. » Certes, c'était là un ravissant spectacle. Aussi N.-S. établit-il une comparaison entre ces fleurs et les rois de la terre, et parmi les rois, celui qui dans l'antiquité a surpassé les autres monarques par l'éclat et la splendeur de sa fortune : Salomon, le fils de David. « J'ai vu, s'écriait un jour Cinéas en sortant du Sénat romain, une assemblée de rois. » Jésus-Christ, lui, veut que nous détournions nos regards des magnificences dont s'entourent les hommes, et en nous montrant les humbles lis des champs, il nous déclare qu'ils sont mieux vêtus que Salomon dans toute sa gloire.

Ces fleurs que J.-C. a ainsi louées et qu'à cause de leur beauté et de leur parfum il a placées bien au-dessus des grandeurs humaines, de tout ce qu'on voit dans les palais de la terre, ces fleurs, je vous le demande, peuvent-elles donc défier toute rivalité ? N'y a-t-il donc dans l'histoire et sur aucun trône du monde rien d'aussi brillant, rien d'aussi capable de mériter et de retenir notre admiration ?

Ah ! laissez-moi vous le dire aujourd'hui avec une douce émotion : je connais un lis plus beau encore que ceux dont nous parle N.-S., un lis qui par sa grâce presque divine, par sa blancheur immaculée, éclipse tous les lis des champs, tout ce que la nature peut nous présenter de plus frais, de plus suave et de plus odorant.

Ce lis béni, fleur choisie entre toutes, les prophètes l'ont vu croître et grandir, bien des siècles à l'avance, sur un sol fertile, sur une terre privilégiée. Salomon lui-même lui a consacré quelques-uns de ses plus beaux chants ; il l'a célébré dans un langage où la grâce et l'éclat de la forme le disputent à l'élévation de la pensée. Et quand ce lis, annoncé par tant de voix prophétiques, s'est épanoui enfin à l'heure fixée dans les décrets de la divine Providence, ç'a été de la part des anges et de la part des hommes une admiration qui dure encore et qui ne tarira jamais.

Et quelle est donc cette créature incomparable qui a pu exciter tant d'étonnement, un pareil ravissement ? Quelle est donc cette créature qui a pu faire dire à Dieu lui-même : « Comme le lis se reconnaît au milieu des épines, ainsi ma bien-aimée se reconnaît au milieu des filles de Jérusalem » ? Quelle est donc cette créature qui, en raison même des faveurs dont elle a été comblée, des grâces dont elle a été ornée, a pu s'écrier en toute vérité : « Je suis la fleur des champs, le lis de la vallée ! » (Cant., II, 1, 2).

Mais vous l'avez deviné, et en ce moment vos cœurs tressaillent de joie et d'amour. Ce lis étincelant que Nazareth a contemplé et qui est maintenant la plus belle fleur du ciel, c'est la Vierge Marie. Aussi en cette fête où l'Eglise célèbre sa Nativité, je suis heureux de lui appliquer la parole de son Fils et de vous dire : — Ah ! regardez le lis sans tache, le lis que Dieu a donné au monde, qu'il a fait fleurir parmi nous, et dont le parfum embaume la terre tout entière. Regardez Marie !

I. — *La blancheur du lis*

Si éclatant de blancheur que soit le lis, alors même que le soleil lui prête l'éclat de ses rayons et de ses feux, ce n'est cependant qu'un pâle symbole de la pureté immaculée de Marie.

En effet, lorsque Dieu eut résolu de sauver l'humanité coupable et qu'il se fut proposé de donner à son Fils une mère digne de lui, il se la représentait déjà si merveilleusement ornée de tous les charmes de l'innocence qu'il en était dans le ravissement, et qu'il faisait dire à ses prophètes, en la leur montrant dans le lointain des âges, toute parée et tout étincelante de divines clartés : « Vous êtes toute belle, ô mon amie, et il n'y a pas de tache en vous. »

Et quand il eut créé ce chef-d'œuvre de sa toute-puissance et de son amour, à sa vue, mieux encore qu'à l'aspect de toutes les magnificences terrestres, il put s'écrier : « Cela est bien ! Cela est très bien ! »

Ne savez-vous pas d'ailleurs qu'il députa un prince de sa cour pour saluer Marie et lui dire : « Vous êtes pleine de grâce ! »

Ces paroles, l'Eglise les a recueillies et les a traduites dans toutes les langues, et il n'y a pas un de ses Docteurs qui n'ait vu en Marie le lis annoncé et décrit dans nos Saintes Ecritures. « O Marie, s'écrient-ils tous d'un même cœur et avec le même accent de tendre piété, vous êtes le lis immaculé, le lis

très pur, le lis sans tache, le lis plus blanc que la neige, le lis tout étincelant des rayons de la virginité. »

Et nous, si misérables et si déchus que nous soyons, nous savons encore, au seul nom de Marie, évoquer devant nos yeux l'éblouissante et radieuse image d'une pureté qui nous ravit d'admiration. Et bien que nous portions un cœur où le péché est entré, qu'il a souillé de sa présence, une âme que la passion avec ses odieuses convoitises a flétrie, c'est notre joie de nous tourner vers la Vierge immaculée, et en l'apercevant sur ce trône de gloire où elle est élevée, de lui dire : — O Marie, il n'y a rien ici-bas qui vous soit comparable ! Vous avez été conçue dans la grâce, et le lis des champs exprime à peine quel est l'éclat et le rayonnement de votre surnaturelle beauté.

II. — *Son parfum*

Ce n'est pas seulement à cause de sa blancheur que le lis symbolise Marie, c'est aussi à cause de son parfum. Mais si délicat, si subtil, si suave que soit le parfum du lis, celui que répand Marie dans le monde par ses vertus l'est davantage encore.

Le lis trahit facilement sa présence. On ne le voit pas qu'on le devine, tellement il emplit l'air de ses senteurs odorantes. Est-ce qu'il n'en est pas de même de Marie ? Est-ce qu'elle n'a pas été sur la terre le sanctuaire béni de toutes les vertus ? Est-ce que l'humilité n'a pas fleuri dans son âme et la charité dans son cœur ? Est-ce que, par la suavité même du parfum qu'elle exhalait, elle n'a pas attiré en elle le Dieu qui se plaît au milieu des lis ? Et depuis dix-neuf siècles, est-ce qu'elle n'embaume pas l'Eglise des vertus qu'elle a pratiquées ? Est-ce qu'elle n'exerce pas sur le cœur humain, sur l'âme de l'enfant, de la jeune fille, de la vierge, sur tout ce qui garde encore, au milieu des corruptions du siècle, de nobles et de saintes aspirations, un charme qui ne tarit pas ?

Aussi l'Eglise, dans l'Office qu'elle a composé, chante-t-elle à sa louange ces paroles de nos Saints Livres : « O Vierge, voilà que nous sommes attirés par la bonne odeur de vos vertus. Voilà que nous marchons sur vos traces, heureux de savourer le parfum qui s'exhale de votre vie toute pure et toute sainte ! » (Cant., I, 3).

* *

Vous l'avez donc reconnu, m. f., et c'est ma joie de le répéter encore : Marie est le lis par excellence, le lis qui, plus beau que le lis des champs, doit attirer nos regards. *Considerate lilia agri.*

Il est raconté dans la vie de S. Paul de la Croix que lorsqu'il rencontrait des fleurs qui semblaient le regarder, comme avec un sourire du ciel, il les touchait doucement en leur disant : « Taisez-vous, taisez-vous ! » Un jour qu'on lui demandait pourquoi il agissait ainsi : « Oh ! répondit-il, moitié riant, moitié pleurant de contentement, je crois entendre ces fleurs qui me crient : Aime ton Dieu ! aime ton Dieu ! »

Si les fleurs de la terre nous prêchent ainsi l'amour de Dieu, que dire de Marie, de ce lis qui s'est épanoui à Nazareth, la cité fleurie ?

Contemplons-la, élevons souvent vers elle le regard de notre pensée et de notre cœur. Sans doute, tant que nous serons dans la vallée des larmes, nous ne pourrons l'apercevoir dans le rayonnement de sa gloire. Mais le lis des champs, les roses de nos jardins nous parlent d'elle et nous rappellent son souvenir.

O cher et précieux souvenir, puisse-t-il être plus vivant que jamais en nous ! Car je ne sais rien qui soit à ce point capable de nous retirer du mal et de nous entraîner au bien. Est-ce qu'on peut prononcer le nom de Marie sans se sentir meilleur et sans être prêt à tous les sacrifices pour imiter et reproduire les belles vertus dont elle nous a donné l'exemple ? Est-ce qu'on peut penser à elle sans l'aimer et sans vouloir, à force de travail et de générosité, conquérir le ciel où elle règne ?

Si sur la terre elle brillait d'un vif éclat, n'est-elle pas aujourd'hui la plus belle fleur du jardin céleste, le plus riche ornement de la maison de Dieu ?

Quel bonheur pour nous de l'apercevoir enfin quand elle nous apparaîtra auprès de son divin Fils, au milieu des élus qui la chantent, au milieu des vierges qui l'escortent et des anges qui la servent ! Nous la saluerons alors avec amour, et éblouis de tant de gloire et de beauté, enivrés des plus saintes délices, nous goûterons comme une de nos meilleures joies celle de la contempler pendant l'éternité tout entière. Ainsi soit-il.

III

LE NOM DE MARIE

Que veut dire, m. f., ce nom de *Marie,* qui revient si souvent sur nos lèvres ? Les Pères et les Docteurs de l'Eglise en ont donné plusieurs significations. Il en est une qui me plaît davantage et que je veux signaler à votre piété. Marie, disent les interprètes sacrés, signifie ÉTOILE DE LA MER. *Ave, maris stella !* Faut-il vous montrer les harmonies merveilleuses qui existent entre ce nom et la personne de la Sainte Vierge ?

I

Ave, maris stella ! Représentez-vous une tempête en mer, pendant la nuit. Le ciel est couvert de gros nuages ; l'ouragan brise les mâts et emporte les voiles ; le vaisseau ballotté court, à travers l'obscurité, sur les vagues en furie ; les passagers épouvantés s'attendent à la mort. C'est quelque chose d'horrible.

Mais que, dans le ciel noir, une petite étoile vienne à briller soudain : aussitôt la joie, le calme, l'espérance renaissent dans tous les cœurs !

Oh ! m. f., que voilà bien notre histoire ! Qui de nous, en effet, n'a connu de ces heures terribles où l'âme, semblable à un vaisseau démâté, se voit emportée à sa perte sur les vagues des passions ? Un peu plus, nous allions sombrer dans l'abîme. Heureusement, dans le ciel troublé de notre âme, le nom, le souvenir de la Sainte Vierge se remit à briller, comme l'étoile au plus fort de la tempête. Un cri, une invocation, une prière ; il n'en a pas fallu davantage : nous étions sauvés !

II

Ave, maris stella ! L'étoile ne se borne pas à consoler les passagers en détresse; elle éclaire la route qu'ils doivent suivre. Jusque-là, le navire était allé à l'aventure, d'un côté à l'autre, comme une feuille

morte emportée par le vent. Maintenant, le pilote reconnaît sa voie, il sait de quel côté se trouve le port ; il aperçoit les récifs, les passes, les courants. L'étoile lui sert de guide.

Eh bien ! m. f., il y a aussi, dans la vie du chrétien, des heures d'angoisse, où, comme on l'a dit, le difficile n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître. C'est la nuit avec ses ténèbres et ses incertitudes. Que faire alors ? *Respice stellam, voca Mariam.* Ce conseil est de S. Bernard : « Dans toutes vos difficultés, dans tous vos embarras et vos doutes, recourez à la Sainte Vierge, disait-il, et demandez-vous ce qu'elle aurait fait elle-même, si elle avait été à votre place. »

M. f., on raconte que Napoléon Ier, à la veille de son expédition de Russie, emmena dans l'embrasure d'une fenêtre l'un des généraux qui combattaient son projet. « Voyez-vous cette étoile ? lui dit-il en montrant le ciel, c'est la mienne, jamais elle ne m'a trompé, et elle veut que je parte ! » Etait-ce superstition ou habileté, que cette confiance dans un astre imaginaire ? Je ne sais ; toujours est-il que Napoléon se trompa et que la funeste retraite de Russie vint infliger à ses espérances un cruel démenti.

Mais nous, chrétiens, nous n'avons pas semblable erreur à craindre. Marie, notre douce étoile, ne saurait nous tromper. Elle nous mènera toujours dans la voie de la vérité, de la vertu et du bonheur.

III

Ave, maris stella ! La naïve crédulité des marins se plaît, dit-on, à attribuer un autre rôle encore à l'étoile des mers. Ils s'imaginent volontiers qu'il s'en dégage une mystérieuse influence qui fait fuir les derniers nuages et écarte les derniers dangers.

Or, ce qui n'est, m. f., qu'une gracieuse illusion par rapport aux astres du firmament, est une réalité indiscutable quand il s'agit de la Sainte Vierge. Combien de fois n'avez-vous pas observé les effets de sa bienfaisante et maternelle protection ! Comptez, si vous le pouvez, et les grâces qu'elle vous a obtenues, et les dangers dont elle vous a préservés. Chacun de vous, s'il avait à écrire sa vie, ne pourrait-il pas l'intituler : « Histoire de ce que Marie m'a fait de bien ! »

Puisque le nom de Marie vous rappelle tant de bienfaits, prononcez-le donc souvent, m. f., avec un filial amour. Etoile bienfaisante, qu'il dirige votre navigation sur la mer de ce monde, afin qu'il vous introduise dans le port de la bienheureuse éternité ! Ainsi soit-il.

LE MOT DU PASTEUR

XLV

17e Dimanche après la Pentecôte

L'EUCHARISTIE *(suite)*

Mes frères,

L'Eucharistie, c'est Jésus-Christ corporellement présent au milieu de nous. Mais cette présence, comment se produit-elle ? Comment se peut-il que le pain et le vin soient complètement changés au corps et au sang de Jésus ? Cette merveille, la plus extraordinaire qui puisse se concevoir, est appelée *Transsubstantiation.* Mais en quoi consiste celle-ci ? Quel devoir nous impose-t-elle ?

I. — *En quoi consiste la transsubstantiation*

La transsubstantiation est le changement de la substance du pain et du vin au corps et au sang de N.-S. Jésus-Christ.

M. f., dans chaque être on distingue ce qui fait l'être, ou substance, et ce qui modifie passagèrement l'être, ou apparences.

Entre la substance et les apparences il y a une différence profonde. Les apparences tombent sous nos sens, nous voyons la couleur et la forme d'un être ; nous pouvons le toucher, même en savourer le goût, tandis que sa substance n'est pas sensible, nous ne pouvons la voir ni la toucher, nous ne la voyons et la touchons que par ses apparences. Les apparences changent : un être peut varier dans sa forme, dans son goût, dans sa couleur, tandis que sa substance ne change pas. Les apparences occupent de l'espace, puisqu'un être a une forme, mais non sa substance, celle-ci n'étant ni longue ni courte.

Pour que vous saisissiez bien cela, prenons une comparaison : vous coupez une branche d'arbre, vous la dépouillez de son écorce, vous la taillez, vous lui donnez diverses formes. Que s'est-il passé ?

Votre baguette a changé d'aspect suivant vos fantaisies, elle n'a plus les mêmes apparences qu'avant; elle est moins longue, moins lourde ; elle n'a pas la même couleur, etc. Cependant, elle est encore du bois ; les diverses transformations qu'elle a subies ne l'ont pas changée dans sa substance.

Mais cette baguette, vous la jetez dans le feu : les apparences du bois sont détruites ; la flamme pénètre jusqu'en sa substance, et du bois elle fait du feu. Tout est changé, dehors et dedans. De fait, pouvez-vous dire de ce charbon rouge qu'il est un morceau de bois ? C'est du feu. Donc ici, non seulement transformation des apparences, mais transformation de la substance même.

Vous savez maintenant ce qu'on entend par la substance et les apparences ; c'est pourquoi vous comprendrez mieux ce qui se passe sur l'autel à la consécration. Lorsque le prêtre dit : « Ceci est mon corps », la substance du pain est changée au corps de Jésus-Christ ; lorsque le prêtre dit : « Ceci est mon sang », la substance du vin est changée au sang de Notre-Seigneur. Oui, « par la consécration du pain et du vin, il se fait une conversion complète de toute la substance du pain dans la substance du corps du Christ et de toute la substance du vin dans la substance de son sang. » (Conc. de Trente).

« Cependant, dites-vous, il reste les apparences du pain et du vin : la couleur, la figure, le goût. » Cela se fait par miracle ; car, naturellement, les apparences ne pourraient pas subsister en dehors des substances du pain et du vin : on n'a pas la couleur du pain sans le pain, le goût du vin sans le vin. C'est pourquoi, laissons-nous guider non par les sens, mais par la foi. « Que votre âme se réjouisse dans le Seigneur, sachant comme une chose très certaine que ce qui paraît du pain à vos yeux n'est pas du pain, quoique le goût le juge tel, mais le corps de Jésus-Christ ; que ce qui paraît du vin à vos yeux n'est pas du vin, quoique le goût ne le prenne que pour du vin, mais bien le sang de Jésus-Christ. » (S. Cyrille de Jérusalem).

Donc, m. f., la transsubstantiation est le changement de la substance du pain et du vin au corps et au sang de N.-S. Jésus-Christ.

Et ce mystère étrange, quel devoir nous impose-t-il ?

II. — *Quel devoir nous impose-t-elle ?*

1. La transsubstantiation nous impose le devoir de l'*adoration.* En effet, il faut adorer Dieu partout où il se trouve. Et, quoique les dehors du pain et du vin cachent la chair et le sang, l'âme et la divinité du Sauveur, celui-ci dans l'Eucharistie n'en reste pas moins Dieu. Aussi sommes-nous tenus d'offrir à l'Hostie les adorations qu'ont offertes à Jésus les bergers et les mages à la Crèche, les apôtres en Galilée, le bon larron au Calvaire, les saintes femmes au tombeau.

Du reste, nos aïeux dans la foi ont honoré Dieu-Hostie. Tertullien, S. Cyrille et S. Augustin parlent du respect pour les saintes espèces. Sur l'initiative de sainte Julienne de Liège, le pape Urbain IV établit la fête du Saint-Sacrement. Bientôt s'ajoute l'usage de l'exposition de la sainte Hostie et celui de la porter en procession.

Dans la suite, naissent une série de formes nouvelles de culte eucharistique, comme la coutume de l'Adoration perpétuelle, des Quarante-Heures ; des Ordres religieux de l'Adoration se fondent, des confréries du Saint-Sacrement ; on voit des Congrès cantonaux, diocésains, nationaux, internationaux, avec leurs manifestations grandioses, à la fois pratiques et scientifiques.

M. f., adorons Jésus-Eucharistie. Qu'il soit retranché de la société des fidèles, proclame le Concile de Trente, « celui qui dit que, dans le Saint Sacrement de l'Eucharistie, le Christ, le Fils unique de Dieu, ne doit pas être adoré même extérieurement d'un culte de latrie et que, par conséquent, il ne doit pas être honoré par des fêtes particulières ni porté en procession selon les louables et universels rites et coutumes de la sainte Eglise, ou bien qu'on ne doit pas l'exposer publiquement à l'adoration du peuple et que ses adorateurs sont des idolâtres. » (Sess. XIII, can. 6).

2. Et cette adoration vous la traduirez notamment par *la visite au Saint-Sacrement.* M. f., dans le plus petit village Jésus habite continuellement ; le tabernacle est son palais : tous peuvent venir à lui, s'approcher de lui, rester autant qu'ils le veulent. Alors, ne vous conduisez pas comme s'il était absent et loin de vous. Lazare est mort depuis trois jours ; soudain Jésus apparaît à Béthanie. Marthe s'élance au devant de lui, puis elle s'empresse d'aller dire à Marie : « Le Maître est là et il vous appelle. » Marie accourt, se prosterne devant le Christ et l'adore. Voilà votre modèle. Dieu est là, dans votre église, il vous appelle. Comme Marie, hâtez-vous de venir vers lui pour l'adorer. Le Maître est là et vous appelle, vous qui l'avez offensé, vous qui pliez sous le fardeau de vos peines, vous qui avez vécu dans son intimité et mis à profit ses grâces, venez et adorez-le. Venez tous, qui que vous soyez, enfants, jeunes gens, vieillards, riches, pauvres, saints, pécheurs : *venite, adoremus,* venez et adorez-le.

Pratiquez donc la visite au Saint-Sacrement et la visite fréquente, même quotidienne, si vous êtes à peu de distance de l'église. « Combien un petit quart d'heure que nous dérobons à nos occupations, à quelques inutilités, pour le visiter, lui est agréable ! » (Curé d'Ars).

* *

M. f., le Christ est présent dans l'Eucharistie par la conversion de toute la substance du pain et du vin en son corps et en son sang. Adorons-le : intérieurement, par des actes de foi, d'espérance et de charité ; extérieurement, par la visite au Saint-Sacrement lui demandant la faveur que sollicitait en ces termes S. Thomas d'Aquin : « Jésus que je regarde maintenant voilé dans l'Hostie, je vous en prie, apaisez la soif que j'ai de vous contempler face à face et de trouver mon bonheur dans la vue de votre gloire. »

XLVI

18e Dimanche après la Pentecôte

L'EUCHARISTIE *(suite)*

Mes frères,

L'Eucharistie est la continuelle présence de N.-S. Jésus-Christ au milieu de nous.

Mais pourquoi le Sauveur a-t-il voulu cette présence ? Afin de pouvoir nous stimuler au bien et dans l'ordre moral et dans l'ordre social.

I. — *Dans l'ordre moral*

« Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait, » nous recommande Notre-Seigneur. (Mt., V, 48).

M. f., c'est effrayant ; car la perfection du Père céleste se cache dans des profondeurs insondables. Pour l'imiter, nous avons besoin de le voir de plus près. C'est pourquoi Dieu s'est fait homme ; il a vécu sur la terre et il a trouvé le secret de ne pas nous quitter. Regardez le tabernacle : là, comme à Bethléem et à Nazareth, il est toujours parmi nous, nous rappelant incessamment ses paroles de jadis : « Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fassiez comme j'ai fait. » (Jo., XIII, 15).

Et cette présence est pour nous un idéal toujours dressé devant nos yeux, toujours vivant.

Certes, le souvenir de sa doctrine sur la justice, sur la bonté, sur le pardon des injures, sur le mépris des richesses, sur la pureté, sur toutes les vertus de la vie ; certes, ses sublimes exemples d'humilité, d'obéissance, de dévouement, de patience, du souci de notre salut éternel ; certes, les opprobres, les tortures du corps, les amertumes du cœur endurées pendant sa Passion, nous remuent, nous entraînent à suivre la route qu'il nous a tracée. Mais rien ne nous pousse, ne nous enthousiasme comme de savoir que le Fils de Dieu est encore près de nous. Car nous savons qu'il nous regarde à travers la porte close de son tabernacle, nous savons qu'il nous demandera des comptes quand nous nous présenterons devant lui ; nous savons qu'il prendra une voix pour nous reprendre ou nous encourager, selon que nous nous serons mal ou bien conduits.

Voyez ce qui se passe dans la nature : la plante a reçu la vie de son germe et chacune de ses fibres, chacune de ses molécules s'abreuve de sève ; mais comme cette sève, excitée par un rayon de soleil, devient plus vivante et plus active ! Comme elle se hâte, comme elle fait éclater les bourgeons, se dérou-

ler les feuilles et s'épanouir les fleurs ! Petite merveille pourtant, en comparaison de celle qu'opère dans l'âme la divine influence de l'Eucharistie.

Tourné du côté de Jésus-Hostie, l'apôtre lui emprunte un zèle qui se fait tout à tous, et le martyr une force surhumaine en entendant le Sauveur s'écrier : « Debout, marchons à la mort ! »

Tourné du côté de Jésus-Hostie, le puissant du siècle confesse que le plus noble usage qu'il puisse faire de son autorité est de l'employer au service de plus petit que soi.

Tourné du côté de Jésus-Hostie, le travailleur se rencontre avec un Christ ouvrier, voué au labeur quotidien comme la plupart des hommes. Tournée du côté de Jésus-Hostie, la vierge, ravie de ses amabilités infinies, méprise les passions maîtresses du monde, revêt les livrées de la pauvreté, prend sur elle les charmes de l'obéissance, meurt dans l'obscurité d'un héroïsme qui n'est dépassé que par l'ingratitude des mécréants qu'un tel dévouement a le privilège de mettre en fureur.

Voilà, m. f., dans l'ordre moral, l'action de l'Eucharistie : elle secoue notre indifférence, éperonne notre lâcheté, nous communique une invincible ardeur au bien.

Et dans l'ordre social que fait-elle, l'Eucharistie?

II. — *Dans l'ordre social*

L'Eucharistie crée la fraternité humaine.

M. f., la société moderne, semblable à ces navires en pleine mer, battus par la tempête et qui déjà font eau de toutes parts, est assaillie par un effroyable orage, agitée de convulsions redoutables : on oppose les riches aux pauvres, les patrons aux ouvriers, les capitalistes aux travailleurs. Des politiciens exploitent la haine, la fomentent, l'excitent : alors ce sont des révolutions, des guerres civiles, des grèves et toutes les luttes de classes.

Or, qui ôte la colère du cœur des hommes ? Qui établit ou rétablit entre eux la concorde ? L'Eucharistie. De tous les mystères chrétiens elle est le plus apte à prêcher et à persuader l'union aux hommes. Effectivement elle enlace les cœurs dans les liens les plus intimes de la charité. Comment cela? L'Eucharistie nous unit à Jésus-Christ : notre cœur à son cœur, notre intelligence à son intelligence, notre volonté à sa volonté, notre âme à son âme, notre vie à sa vie. Et, en nous unissant tous à Jésus-Christ, nous nous unissons par là-même les uns aux autres ; nous sommes tous une même chose, consommés dans l'unité : « Il n'y a qu'un seul pain, et nous sommes un seul corps, nous tous qui mangeons ce seul pain. » (I Cor., x, 17).

C'est pourquoi, partout où l'Hostie rayonne, les systèmes de haine et de guerre sociale pâlissent et finissent par s'éteindre. Partout où avance l'Hostie, le drapeau rouge recule.

Ah ! m. f., si vous aviez une foi plus vive à l'influence de l'Eucharistie, comme vous verriez Jésus-Christ lui-même dans l'âme du prochain : Jésus-Christ dans vos parents et dans vos enfants, Jésus-Christ dans vos époux et dans vos épouses, Jésus-Christ dans les pauvres et dans les malades ! Comme vos sentiments, vos affections, vos cœurs se transformeraient ! Comme la jalousie et l'envie, l'inimitié et la haine, la rancune et la vengeance, vous deviendraient impossibles, incompréhensibles !

* *

L'Eucharistie nous pousse au bien et dans l'ordre moral et dans l'ordre social. Allons à elle ; le véritable idéal est là, celui qui purifie, celui qui fortifie, celui qui ennoblit. L'âme qui connaît la sainte Eucharistie et sait en recueillir les trésors, peut dire avec S. Paul : « Je ne vis plus, mais c'est Jésus qui vit en moi. » (Gal., II, 20).

Allons à elle. Il n'existe pas d'autre force pour faire fraterniser les cœurs. Cherchez tant que vous voudrez ; en dehors de l'Eucharistie vous ne trouverez rien.

M. f., l'Eucharistie est le soleil des âmes : qu'elle brille sur vos âmes, dans vos âmes, à travers vos âmes ; qu'elle brille sur la société, en attendant qu'elle brille sur les élus, sur vous, là-haut, d'un éclat que rien ne pourra plus jamais ternir !

POUR LA FETE DE S. AUGUSTIN

II

APRÈS SA CONVERSION

Mes frères,

Deux phases se partagent la vie de S. Augustin : l'une qui a précédé et l'autre qui a suivi la conversion.

Ne mentionnons la première que pour admirer le merveilleux triomphe de la grâce, l'irrésistible puissance des larmes d'une sainte mère sur le cœur de Dieu et sur celui de son fils, les richesses infinies de la divine miséricorde, les voies mystérieuses par lesquelles la Providence a su ramener du désordre et de l'erreur celui dont elle voulait faire l'un des flambeaux les plus éclatants de son Eglise, *lucerna ardens et lucens*.

La seconde nous montrera dans Augustin le maître de la doctrine, l'exemplaire de la sainteté, l'instaurateur de la vie religieuse.

I. — *Le maître de la doctrine*

On formerait à notre Saint la plus magnifique couronne des hommages qui lui ont été rendus de siècle en siècle par les Pères, les Docteurs, les Souverains Pontifes, les exégètes, les théologiens, les apologistes, les philosophes, les auteurs mystiques, les historiens et les orateurs. Tous à l'envi célèbrent l'étendue de son génie. Bossuet a épuisé la louange en l'appelant « l'aigle des Docteurs, le Docteur des docteurs. »

On reste étonné, lorsqu'on pense qu'en ce IVe siècle Augustin, comme d'ailleurs Tertullien, Origène, Justin, S. Jérôme, S. Jean Chrysostome n'avait comme source de son vaste savoir que la Sainte Ecriture, les rares documents recueillis des trois siècles antérieurs, et les ouvrages des philosophes latins et grecs. L'érudition de notre saint n'en est que plus étonnante.

Le premier, il a donné son exposé, dispersé, il est vrai, dans ses innombrables ouvrages, de la théologie catholique. Il en est regardé comme le créateur en Occident. Quel est le point doctrinal qu'il n'ait pas traité ? La nature de Dieu, celle des anges et de l'homme, les droits essentiels qui dérivent de la Création, l'importance primordiale sur notre vie de

la fin dernière ; la constitution de l'Eglise, son rôle souverain dans l'économie du salut et sa mission comme éducatrice des peuples ; la magnificence de Dieu et le moyen de s'élever vers lui par les créatures ; le conflit permanent entre la Cité de Dieu et la Cité des hommes ; l'action certaine de la Providence dans toutes les choses humaines, ce qui constitue la « philosophie de l'histoire », les rapports qui doivent régir l'Eglise et l'État, les relations de la nature et de la grâce : telles sont, en un rapide résumé, les principales études que nous devons à l'immensité, à la variété, à l'inépuisable fécondité de ses travaux. Encore en est-il qui ne nous ont pas été conservés.

Qu'il expose la doctrine issue de la Révélation ou qu'il la défende contre les Manichéens, les Donatistes, les Pélagiens, la note qui domine dans son enseignement, c'est l'amour de Dieu pour les hommes, qui postule l'amour des hommes pour Dieu.

Le saint amour, la dilection ! c'est lui qu'à son sens désigne le « cantique nouveau » si souvent mentionné dans les Psaumes et que l'Auteur sacré appelait prophétiquement le futur peuple chrétien à chanter au Seigneur : *Cantate Domino canticum novum, cantate Domino omnis terra ;* chant nouveau qui succède à l'ancien, qui correspond à la condition nouvelle faite à l'homme par le baptême. Ce cantique, comme il le module le long de ses écrits et devant son peuple d'Hippone, et avec quels accents enflammés ! Ah ! c'est qu'il a tellement sondé le suprême bienfait de la Rédemption, il a si bien mesuré le *majorem caritatem* de ce mystère, lui à qui l'Eglise a emprunté le mot si hardi de l'Office du Samedi Saint : « O heureuse faute qui nous a valu un tel et un si grand Rédempteur ! »

Mais il entend que l'on reconnaisse le bienfait par des chants sans doute, mais surtout par des œuvres. Le chant, dit-il, est discordant, il blesse les oreilles de Dieu quand la vie ne s'harmonise pas avec la voix.

Sa vie, à lui, forme avec ses accents un accord parfait.

II. — *L'exemplaire de la sainteté*

Conformant ses actes à ses paroles, S. Augustin a, par ses exemples, accrédité sa magistrale doctrine. Ses vertus brillent d'un plus vif éclat encore que ses leçons.

L'humilité de ce génie est à la mesure de son élévation. Il sait d'où lui viennent ses prodigieuses lumières, et il ne s'en prévaut pas ; il en attribue à Dieu toute la gloire. Les injures personnelles de la part des hérétiques le laissent indifférent ; il n'est sensible qu'à ce qui intéresse l'honneur de Dieu. Par ailleurs, sa simplicité et sa bonté lui attirent et lui rendent fidèles les plus saintes amitiés.

Il vit à la tête de ses clercs dans toute la pauvreté compatible avec son rang d'évêque. Les ressources dont il dispose vont aux détresses de son peuple. Sa charité ne se borne pas à secourir les indigents, à soulager toutes les misères ; elle exige qu'en sa présence aucune atteinte ne soit portée à la réputation d'autrui, aucune critique ne soit formulée contre le prochain.

Son dévouement à son troupeau ne consiste pas seulement à lui prodiguer les biens spirituels, à lui rompre abondamment le pain de la parole sainte ; elle le porte à se préoccuper même des détails de la vie matérielle. C'est vraiment le père toujours prévenant, partout accueillant, sans cesse attentif aux besoins de ses enfants de la ville et de la campagne.

Est-il nécessaire de vous dire sa piété envers la sainte Eglise, son zèle ardent à la faire connaître et à la défendre ? Tous ses écrits, toutes ses démarches, toutes les assemblées qu'il convoque, auxquelles il préside ou assiste veulent servir la cause de la vérité. Ayant eu le malheur et ayant trop souffert de vivre dans l'hérésie, il s'emploie à en retirer ceux qui s'y sont laissés entraîner.

Et couronnant ces vertus, un amour séraphique pour le Christ Jésus, amour qui déborde dans ses ouvrages, dans ses discours. Le peuple chrétien en a tellement le sentiment, qu'il ne s'est pas contenté de mettre sur la poitrine d'Augustin, comme sur celle de S. Thomas, un soleil lumineux : il a placé dans sa main un cœur aux flammes jaillissantes, symbole de l'amour qui le consumait.

III. — *L'instaurateur de la vie religieuse*

Il me reste à vous parler d'un dernier titre de S. Augustin à la reconnaissance de l'Eglise : c'est qu'il a été l'instaurateur de la vie religieuse.

Avant lui, il existait déjà des anachorètes, ceux que l'on a appelés les *Pères du désert*, et même autour d'eux des groupements de moines vivant en commun. Mais ceux-ci manquaient d'organisation. S. Augustin allait devenir, sans toutefois y prétendre, leur législateur.

A peine a-t-il reçu le baptême, qu'il se montre aussi avide de recueillement qu'il l'avait été de célébrité à Carthage, à Rome, à Milan. Cette dernière ville lui devient trop bruyante. Il revient à Thagaste, sa patrie, dont le calme l'attire, vend son patrimoine au profit des pauvres et se livre à la prière et au jeûne avec les amis qu'il avait amenés.

Pendant trois ans, il demeure complètement étranger aux choses purement humaines, ne vivant que pour Dieu. Thagaste est le berceau des communautés religieuses.

Si, dans un voyage à Hippone, il se voit, contre son attente, imposer l'honneur du sacerdoce, il ne renonce pas à sa passion pour la vie de solitude. Il ramène de Thagaste ses premiers compagnons et fonde aux portes de la cité un nouveau monastère, dont la piété, la ferveur et les vertus feront une école de savoir et de haute sainteté, d'où sortiront les plus grands évêques de l'Eglise d'Afrique à cette époque.

Quand, après quelques années, malgré ses résistances, le fardeau de l'épiscopat pèsera sur ses épaules, c'est dans sa propre maison qu'il créera un monastère de clercs pour y continuer à leur tête la vie d'oraison, d'étude et d'austérité.

Dès son arrivée à Hippone, il avait établi aussi un monastère de femmes, le premier peut-être de ce genre, et dont la direction fut confiée à sa sœur Perpétue. Ce fut pour cette fondation qu'il composa cette *Règle* qui fait l'admiration des siècles, où circule la sève vivifiante de l'Evangile. Chef-d'œuvre de législation monastique, elle témoigne que son auteur connaissait à fond la nature humaine, ses infirmités, ses besoins, ses aspirations. Après avoir sanctifié les communautés d'Afrique, elle a passé les mers, traversé les siècles, et elle continue depuis d'infuser la sève de vigueur et de sainteté aux institutions d'hommes et de femmes qui l'ont adoptée.

Mais comment expliquer chez Augustin ce zèle à fonder des monastères ? Il me paraît lui avoir été inspiré par les deux pensées qu'exprime le mot si célèbre des *Confessions* : « Vous nous avez faits pour vous, ô mon Dieu, et notre cœur est inquiet tant qu'il ne repose pas en vous. »

Si Dieu nous a faits pour lui, pour son service, pour sa gloire, n'est-il pas juste et normal qu'il y ait ici-bas des âmes dont l'occupation principale, sinon exclusive, soit la prière, l'adoration, la contemplation, la louange ? Elles atteignent ainsi la fin pour laquelle elles ont été créées, elles réalisent dès cette vie leur destinée.

Si notre cœur est comme agité, tourmenté, tant qu'il ne repose pas en Dieu, la vie religieuse procurera à ceux qui l'embrasseront le calme, la paix, la sécurité, le repos en Dieu. N'est-ce pas ce dont témoigne la sérénité et la joie que l'on trouve si habituellement chez les personnes qui vivent en religion ? Elles ne changeraient pas leur sort contre les plus belles situations qu'offre le monde. Loin de les plaindre, il convient de les féliciter.

* *

Et maintenant, tournons-nous vers le saint Docteur que l'Eglise propose aujourd'hui à nos hommages, et demandons à Dieu par son intercession quelque chose du feu qui dévorait son cœur, et faisons nôtre sa belle prière :

« O doux Jésus, vivez en moi, que votre amour s'enflamme dans mon âme, jusqu'à l'incendier tout entière ; qu'il brûle perpétuellement, ce feu sacré, sur l'autel de mon cœur, qu'il fasse brûler tout mon être, qu'il me pénètre jusqu'au plus intime de mon être, afin qu'à l'heure de ma mort, je me trouve par lui tout transformé en vous qui avec le Père et le Saint-Esprit vivez et régnez dans tous les siècles des siècles. » Ainsi soit-il.

LES SAINTS PATRONS

S. Mathieu,
Patron des employés des finances
(21 septembre)

LE PERCEPTEUR DEVENU APÔTRE

Mes frères,

La profession de « publicain », c'est-à-dire de percepteur de l'impôt pour le compte des Romains, qu'exerçait S. Mathieu quand Notre-Seigneur l'appela à l'apostolat, le désigne tout naturellement comme le Patron de tous ceux qui s'occupent des finances publiques : des contrôleurs et percepteurs qui recueillent les impôts directs, des employés de la Régie ou de l'Enregistrement qui perçoivent les impôts indirects, voire même des banquiers et des agents de change. Puissent-ils tous, non pas, certes, quitter leur profession comme le fit S. Mathieu sur l'invitation du Sauveur, mais en éviter les dangers !

I. — *Le publicain honni des Juifs*

S. Mathieu était Juif de naissance. Le langage qu'il tient dans son Evangile dénote en effet un habitant de la Palestine qui a reçu une éducation juive et qui est habitué à parler l'idiome du pays. L'aspect de la Galilée, son ciel, ses lis des champs, ses campagnes, son sol, ses troupeaux, ses figuiers, ses montagnes, ses torrents et son lac lui sont aussi familiers qu'ils l'étaient au Sauveur lui-même.

Il habitait Capharnaüm, ou du moins c'est là qu'il exerçait la profession de publicain quand Notre-Seigneur lui demanda de le suivre. Cette profession n'était guère bien vue des Juifs d'alors. Elle consistait à exiger d'eux, pour le compte des Romains, les impôts et taxes de tout genre fixés par le vainqueur.

Le discrédit de cet emploi en écartait tous les Juifs qui avaient quelque patriotisme, et réduisait les collecteurs romains à tirer leurs commis de la populace. Livré à de pareilles mains, le pouvoir de ces fermiers dégénérait naturellement en abus et en exactions qui rendaient le nom de *publicain* synonyme de *voleur*. Cicéron n'hésite pas à les appeler les plus vils des hommes, et Stobée à les regarder comme les loups et les ours de la race humaine. Les employés des finances de nos jours, malgré l'impopularité de quelques-uns, sont mieux considérés que ceux d'alors.

A l'aversion générale qu'inspirait un tel métier, s'ajoutait, en Judée, une indignité particulière. Tout paiement de tribut à des maîtres étrangers était aux yeux des Israélites un acte défendu, une transgression de la loi de Jéhovah. Les publicains, en prêtant leur concours à ce sacrilège, passaient donc non seulement pour traîtres à la patrie, mais pour impies et apostats, et de ce chef étaient absolument méprisés.

Comment S. Mathieu, qui portait alors le nom de Lévi, avait-il embrassé une profession aussi honnie de ses compatriotes ? Il devait cependant être un Juif fidèle à Dieu et à sa religion, car les nombreuses citations que renferme son Evangile prouvent qu'il était versé dans l'étude de l'Ancien Testament et dans la méditation des prophètes. A voir l'empressement qu'il mit à suivre Notre-Seigneur, on peut supposer qu'il valait beaucoup mieux que ses collègues les autres publicains, et ne se rendait pas coupable des indélicatesses qu'on reprochait à ceux-ci : c'est ce qui lui valut sans doute l'estime du Sauveur.

S. Mathieu, avons-nous dit, avait son comptoir à Capharnaüm. Située à la rencontre des routes de Damas, de Tyr, de Séphoris et de Jérusalem, constamment traversée par des caravanes, cette ville était un des centres les plus favorables à la perception des impôts. Aussi de nombreux publicains s'y trouvaient installés.

II. — *L'apôtre et l'évangéliste*

Or Capharnaüm était également une des villes le plus souvent visitées par Notre-Seigneur ; il aimait à venir s'y reposer chez ses amis, à y prêcher sur les bords du lac, il y accomplit des miracles nombreux et éclatants. Le publicain Lévi vit ces miracles, entendit ces prédications, et son cœur fut tellement gagné par Notre-Seigneur qu'un jour il voulut lui offrir un grand festin. Il y invita de nombreux collègues, sans doute tous les publicains de la région et d'autres amis, aussi peu estimés des Juifs. Grand scandale pour les Pharisiens et les scribes lorsqu'ils virent Jésus s'asseoir à table avec de pareilles gens ! Ils ne purent s'empêcher de dire leur étonnement aux disciples qui prenaient part au festin : « Pour-

quoi votre Maître et vous, dirent-ils, mangez-vous et buvez-vous avec des publicains et des pécheurs? » Mais Jésus les ayant entendu leur dit : « Le médecin n'est point pour ceux qui se portent bien, mais pour ceux qui se portent mal. Allez, et apprenez ce que signifie cette parole : « Je veux la miséricorde et non le sacrifice. » Car ce ne sont pas les justes que je suis venu appeler à la pénitence, mais les pécheurs. »

Ce n'est pas seulement à la pénitence que Jésus devait appeler le publicain Lévi, mais à l'apostolat. Etant un jour descendu sur les bords du lac, il le vit au lieu du péage : « Suis-moi, » lui dit-il. Et le publicain se leva, laissa tout et suivit le Seigneur.

Désormais il va s'attacher à lui, et pour montrer qu'il commence une autre vie, il échange son nom de Lévi en celui de Mathieu, qui signifie « don de Dieu. » Il va écouter, avec plus de suite qu'il ne pouvait le faire jusque-là, ses enseignements, être le témoin de ses miracles. Aussi, lorsque Notre-Seigneur sera remonté au ciel, pourra-t-il dire, comme S. Jean, à ceux qu'il évangélisera : « Ce que je vous prêche, je l'ai vu de mes yeux, je l'ai entendu de mes oreilles. » Mieux que cela : comme l'apôtre bien-aimé et bien avant lui, il consignera par écrit ce qu'il a entendu et vu. C'est lui, en effet, qui écrit le premier des quatre Evangiles. Il le fait en hébreu, car c'est aux chrétiens de Palestine qu'il le destine. Il s'efforce de leur prouver que Jésus-Christ est bien le Messie promis au peuple juif, qu'il faut croire à sa parole, accepter ses maximes, entrer dans son Eglise et se conformer à ses lois. Aussi s'attache-t-il à signaler dans sa personne toutes les prérogatives que les prophètes ont attribuées au Messie : celles de Roi, de Législateur, de thaumaturge, de prophète, de souverain prêtre, et il prend soin de faire constater l'accord admirable qui existe entre la vie du Sauveur et les prophéties qui l'ont décrite d'avance, en ajoutant fréquemment : « Jésus a fait ceci, a dit cela, comme il est écrit en tel prophète... afin d'accomplir ce qu'a annoncé tel autre. »

Cet Evangile fit beaucoup de bien en Palestine, il contribua puissamment à ouvrir les yeux aux Juifs de bonne foi et à leur faire reconnaître en Jésus le Messie attendu. Il ne contribua pas moins à affermir dans la foi les chrétiens de la première heure, en les persuadant de plus en plus de la divinité de Jésus-Christ.

III. — *Le martyr de la virginité*

Il y avait plusieurs années déjà que S. Mathieu et les autres apôtres évangélisaient les Juifs. Le moment était venu de songer aux Gentils, c'est-à-dire aux hommes de toutes les nations que le Sauveur leur avait prescrit d'instruire et de baptiser.

Si l'on en croit la tradition, S. Mathieu se dirigea vers l'Egypte et l'Abyssinie, cette Abyssinie, cette Ethiopie dont on a tant parlé il y a quelque temps. Le vrai Dieu n'y était pas inconnu. Bien des siècles auparavant, la reine de Saba était venue rendre visite au roi Salomon. Elle avait dû, si on ne l'y adorait pas encore, rapporter dans son pays la notion et le culte du vrai Dieu qu'adoraient les Juifs.

Jésus-Christ lui-même devait déjà y être connu quand y arriva S. Mathieu. S. Luc en effet, dans les Actes des apôtres (VIII), nous parle d'un ministre de la reine d'Ethiopie Candace, qui était venu à Jérusalem et qui, alors qu'il retournait en son pays, fut instruit et baptisé par le diacre Philippe. Nul doute qu'il n'ait fait connaître à ses compatriotes la grâce dont il avait été l'objet. Aussi lorsque S. Mathieu arriva parmi eux, fut-il accueilli avec empressement. Le genre de vie qu'il menait, du reste, était bien fait pour lui gagner la confiance de tous et faire reconnaître en lui un envoyé du ciel. Clément d'Alexandrie dit qu'il était très adonné à la contemplation, qu'il menait une vie très austère, ne mangeait point de viande et ne vivait que d'herbes, de racines et de fruits sauvages.

Les conversions ne tardèrent pas à se produire nombreuses, à commencer par celle du roi, de la reine et de toute la maison royale. Non contente d'embrasser le christianisme, la fille du roi, nommée Iphigénie, ayant entendu l'apôtre parler du bonheur des vierges, résolut de choisir Jésus-Christ pour époux et de lui consacrer sa virginité. Son exemple encouragea d'autres jeunes filles à faire de même et, sur le conseil de S. Mathieu, elles se groupèrent ensemble et formèrent une sorte de communauté religieuse.

Notre saint se réjouissait des progrès du christianisme en ce pays, quand malheureusement le père d'Iphigénie, le roi Egype, vint à mourir. Son frère Hirtace lui succéda et, pour conserver la couronne plus sûrement, résolut d'épouser la fille de son prédécesseur et son héritière. Connaissant l'ascendant qu'avait sur elle S. Mathieu, il lui demanda de l'aider dans son projet. L'apôtre l'invita, pour toute réponse, à venir entendre un entretien qu'il se proposait d'adresser à Iphigénie et à ses compagnes. Hirtace accepta. Mais quelle ne fut pas sa déception et sa fureur quand il entendit le saint encourager les pieuses vierges à persévérer dans leur vocation, en exaltant devant elles l'excellence de la virginité, les bénédictions dont Dieu la comble et la magnifique récompense qui l'attend au ciel !

Le courageux apôtre venait de signer son arrêt de mort. A peine sorti, Hirtace envoya ses sicaires pour le massacrer. Ils le trouvèrent revêtu des ornements sacrés et s'apprêtant à offrir le saint sacrifice. Sans respect pour sa personne ni pour le saint lieu, ils le frappèrent de coups redoublés en sorte qu'il tomba au pied de l'autel, qui fut rougi de son sang. « Hostie et victime de la virginité, » comme l'appelle S. Hippolyte, il mourait martyrisé pour la défense et la gloire de cette belle vertu.

Quelle sainte mort pour ce publicain, pour ce percepteur d'autrefois, et quelle place glorieuse elle a dû lui valoir au ciel ! Tout l'argent qui jadis lui avait passé par les mains et tout celui qui y aurait pu passer au cours de sa vie n'eût pas suffi à la lui conquérir. Méritons-en une semblable, m. f., en nous faisant apôtres nous aussi, et en faisant servir à la gloire de Dieu et en particulier à l'évangélisation des infidèles l'argent que tant d'autres font servir à leur perdition. Ainsi soit-il.

Sainte Maure de Troyes,
Patronne des lessiveuses et des sacristines
(21 septembre)

SON ZÈLE POUR LA MAISON DE DIEU

Mes frères,

Elles sont nombreuses au ciel les saintes qui sur la terre ont rempli les fonctions de sacristines. J'en compte deux, rien que parmi les bienheureuses que

l'Église a tout récemment canonisées : sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus était sacristine du Carmel de Lisieux, et Dieu sait avec quelle joie et quelle piété elle s'acquittait de sa tâche ; sainte Bernadette était pareillement sacristine au couvent de St-Gildard à Nevers, et elle ne mettait certainement pas moins de foi et de dévouement à prendre soin des linges sacrés et à parer les autels.

Cependant ce ne sont pas ces saintes que je veux proposer aux sacristines, comme patronnes. Elles étaient religieuses et c'est en vertu de la sainte obéissance qu'elles remplissaient leur emploi. Je préfère leur proposer comme modèle et protectrice sainte Maure, qui comme elles vivaient dans le monde. Patronne des lessiveuses et des lingères, elle l'est tout particulièrement des sacristines et des dames qui font partie de l'Œuvre des Tabernacles, car, durant sa courte vie, son bonheur fut de pourvoir de linge et d'ornements les églises et les monastères.

I. — *Elle aime prier à l'église*

Sainte Maure naquit à Troyes au milieu du IXe siècle. Elle avait un frère nommé Eutrope qui à 23 ans renonça au monde, devint prêtre et plus tard prévôt de l'Eglise de Troyes.

Quoique le père de sainte Maure ne fût pas un fervent chrétien, il était cependant intimement lié avec l'abbé d'un monastère peu distant de la ville, Léon, abbé de Mantenay. C'est lui qui fut chargé de l'instruction de la jeune fille. Quand le religieux ne pouvait se rendre à Troyes pour lui donner ses leçons, c'est elle qui franchissait les deux lieues qui séparaient Troyes du monastère et allait les recevoir. A l'école du saint abbé, notre pieuse vierge ne tarda pas à faire de tels progrès dans la vertu et la perfection qu'elle se mit à mener, tout en demeurant dans le monde, la vie d'une parfaite religieuse. Tous les matins elle se rendait en l'église St-Pierre, la cathédrale actuelle, y assistait aux Laudes et y demeurait jusqu'à l'office de Sexte, c'est-à-dire jusqu'à midi.

A quoi y occupait-elle sa matinée ? L'évêque de Troyes d'alors, S. Prudence, nous l'apprendra dans l'éloge funèbre qu'il a fait de notre sainte. Elle se rendait successivement devant trois statues exposées à l'église. L'une représentait Jésus-Enfant reposant entre les bras de sa mère ; elle le remerciait de s'être fait homme pour nous et lui demandait d'imiter sa pureté et sa douceur. La seconde représentait Jésus chargé de sa croix ; Maure le remerciait d'avoir souffert et d'être mort pour notre salut et lui demandait la patience et la résignation dans les épreuves. La troisième enfin représentait Notre-Seigneur dans la gloire du Paradis : Maure lui demandait de vouloir bien un jour lui faire partager son bonheur.

Il y avait également en l'église St-Pierre un tombeau très vénéré : celui de sainte Mathie, vierge troyenne des premiers siècles, qui avait puissamment contribué à la conversion de ses compatriotes. Maure aimait à aller prier devant ce tombeau et s'y encourageait à travailler elle aussi au salut des âmes. Son père Marien fut la première conquête de son zèle ; à force de prier pour lui, de le supplier avec tout le respect d'une enfant parlant à son père, elle finit par le ramener à Dieu, et toute heureuse elle le conduisit à l'évêque S. Prudence qui mit le sceau à la conversion du prodigue en entendant sa confession.

Maure aimait aussi à retourner fréquemment à l'abbaye de Mantenay. Elle allait y demander les conseils de l'Abbé, qui était resté son directeur ; mais elle y était attirée aussi par les reliques des saints martyrs Gervais et Protais, qui étaient les patrons du monastère, et envers qui elle eut toute sa vie une grande dévotion.

II. — *Elle aime pourvoir d'ornements les églises*

Il ne faudrait pas croire toutefois que sainte Maure passât tout son temps à l'église et l'employât tout entier à prier. Travailler, c'est prier. Elle le savait, et c'était d'autant plus vrai pour elle que tout son travail était au profit des églises et des monastères. Tous ses instants libres qui n'étaient pas consacrés à la visite et au soin des pauvres, étaient employés à confectionner des ornements pour la célébration des saints offices, des aubes, des nappes d'autel, des corporaux, purificatoires et autres linges sacrés. L'évêque S. Prudence la remercie d'une aube qu'elle a façonnée de ses mains et dont elle lui a fait don. Il affirme que chaque fois qu'il revêt cette aube, il célèbre la sainte messe avec plus de ferveur, sans doute parce que quand les mains virginales de Maure la confectionnaient, son cœur priait pour celui qui s'en servirait. Nul doute qu'elle n'ait exécuté de nombreux travaux du même genre pour son frère prêtre, pour l'église St-Pierre et les autres églises de Troyes, pour l'abbaye de Mantenay où elle aimait à aller prier.

Quel bel exemple elle donne aux chrétiennes de nos jours qui ont des loisirs et des doigts habiles ! A notre époque autant qu'à celle de sainte Maure, les églises ont besoin de leur dévouement : ceux qui les visitent, surtout celles de campagne, dont les ressources sont presque nulles, peuvent constater qu'en bon nombre d'entre elles, malgré le zèle du curé, la dignité du culte est bien compromise. Faute d'argent pour s'en procurer d'autres, on fait servir au delà des limites convenables des ornements, des aubes, des nappes d'autel, voire même des linges sacrés, qui demanderaient à être remplacés ou tout au moins réparés avec soin.

Quelle œuvre méritoire et agréable à Dieu feraient celles qui accepteraient de réparer ces différents objets ou d'en confectionner de nouveaux ! En 1846, Mgr de la Bouillerie fonda à Paris une œuvre spéciale dans ce but ; il en existe des ramifications dans toutes les grandes villes et dans les centres importants. Que toutes celles qui le peuvent en fassent partie et l'aident à atteindre son but, soit par leurs cotisations, soit par leurs dons en nature, soit par leur travail. Combien possèdent des morceaux de soie ou de toile dont elles ne peuvent faire aucun usage, et avec lesquels on pourrait confectionner des conopées, des pavillons de ciboire, des corporaux, purificatoires ou manuterges ! Combien de toilettes anciennes pourraient être transformées en chasubles, étoles et manipules !

Et dans les modestes villages où cette Œuvre ne peut être établie, quelques personnes isolées ne pourraient-elles en accomplir la tâche ? Vous savez manier l'aiguille et le crochet ; pourquoi, si vous en avez le temps, ne pas faire hommage de votre talent au bon Dieu en confectionnant quelque nappe pour le maître-autel, l'autel de la T. S. Vierge ou d'autres saints qui vous sont chers ? Cette nappe, vous serez heureuse de l'admirer aux jours de fête, et

elle restera à l'église, et surtout sous les yeux de Notre-Seigneur ou de sa T. S. Mère, comme un souvenir de vous. Pourquoi ne pas broder une aube que vous offrirez à votre curé et qui vous donnera une part plus spéciale au saint sacrifice chaque fois qu'il la revêtira pour le célébrer ? Pourquoi ne pas remplacer par des neuves ces soutanelles, ces cottas, ces aubes d'enfants de chœur qu'il est impossible de raccommoder de façon décente, tellement elles sont fatiguées ? Combien la paroisse et surtout le bon Dieu vous en seraient reconnaissants !

III. — *Elle aime orner les églises*

Mais il ne suffit pas de renouveler le vestiaire liturgique ; il faut l'entretenir propre et en bon état, et cette tâche incombe tout spécialement à la sacristine.

Combien il est nécessaire que chaque paroisse en possède une ! Sans doute, ce n'est pas le gain peu élevé que cette fonction procure qui peut la faire envier. Je le disais tout à l'heure : la plupart des paroisses sont pauvres, et si elles ne peuvent toujours pourvoir au renouvellement du mobilier, elles ne peuvent pas davantage assurer un salaire élevé aux employés d'église. La fonction de sacristine est donc surtout une tâche de dévouement. Eh bien ! que dans les moindres paroisses une personne généreuse accepte de l'assumer, cette tâche. — En lessivant le linge, en le raccommodant, en prenant soin des ornements, elle leur assurera une plus longue durée, et alors quelle économie pour la paroisse ! Ils seront toujours bien décents et dignes de Dieu au service de qui ils sont employés. — En assurant la propreté de l'église, en ornant les autels aux jours de fête, la sacristine contribue puissamment à la beauté, à la solennité des offices et y attire les fidèles. Quel mérite pour elle devant Dieu !

Afin que la tâche ne soit pas trop lourde pour les mêmes bras, il est à désirer que les enfants, les jeunes filles, toutes les personnes de bonne volonté prêtent leur concours à la sacristine pour lui offrir des fleurs, l'aider à les porter à l'église et à les rapporter. Pourquoi même quelques-unes ne la soulageraient-elles pas en se chargeant d'orner elles-mêmes un autel ou l'image d'un saint ? C'est bien ainsi que faisait sainte Maure. Elle qui était si dévote à Notre-Seigneur et à ses saints, qui aimait tant à s'agenouiller devant les images du premier, à aller prier devant le tombeau de sainte Mathie, devant les reliques des saints martyrs Gervais et Protais, ne devait certainement pas se désintéresser de leur entretien. Elle devait être exacte à les préparer ou à les débarrasser de la poussière et à les orner de son mieux.

Aussi, comme elle en fut récompensée au moment de mourir ! Malgré son âge peu avancé, — elle n'avait que 23 ans, — Dieu la jugea mûre pour le ciel. Sa sainteté était telle qu'elle était déjà récompensée par des miracles. Un prêtre de l'église St-Pierre appelé Maurice, menacé de cécité, est guéri en frottant ses yeux avec des larmes que sainte Maure a répandues avec abondance devant le tombeau de sainte Mathie ; un autre est délivré de la fièvre en touchant un linge qu'elle a préparé.

La santé qu'elle rendait aux autres, Dieu ne jugea pas à propos de la lui conserver à elle-même. Elle tomba gravement malade. Apprenant qu'elle était en danger, S. Prudence et l'Abbé de Mantenay accoururent à son chevet, accompagnés d'autres prêtres et de pieux fidèles. Tandis que l'Abbé récitait à son intention les psaumes qu'elle ne pouvait plus murmurer, voilà que tout à coup on la voit se dresser sur son séant et saluer en différentes directions. Et comme on lui demandait à qui s'adressait ces saluts, elle répondit qu'ils étaient pour S. Pierre, sainte Mathie, S. Gervais et S. Protais qu'elle avait tant prié durant sa vie et dont elle avait orné avec tant d'amour les églises et les autels ; elle les voyait près de son lit, venant eux aussi l'assister et se disposant à l'emmener au ciel.

Puissent les saints de votre église que vous aurez honorés pendant votre vie, puissent les saints Patrons de votre église dont vous aurez orné le temple, puisse sainte Maure dont vous aurez imité les saints exemples, vous accorder un jour la même faveur ! **Ainsi soit-il.**

CONFERENCES A DES JEUNES GENS

VI

DÉTERMINISME OU LIBERTÉ ?

Le monde, avons-nous dit, n'est pas le jouet du hasard, ni la victime de la fatalité ; il est sagement gouverné par la Providence de Dieu qui réunit ces trois éléments précieux pour un chef : la science, la puissance et la bonté. Mais voici qu'un nouveau problème surgit. Comment concilier le gouvernement du monde par Dieu et la liberté humaine ? Faut-il croire que la liberté n'est qu'un nom, ou admettre que la puissance divine a des limites ? Ni l'un ni l'autre, mes chers amis, et voilà bien l'intérêt de notre causerie d'aujourd'hui.

I. — *L'Eglise rejette le déterminisme*

Presque à tous les siècles de l'histoire, il s'est trouvé des hommes, même des savants, pour nier la liberté humaine.

Les uns, ne croyant pas à la Providence, et partageant le fatalisme des Musulmans, ont estimé que nous étions menés par une force aveugle, inexorable, dont on ne peut ni prévoir ni détourner les coups. D'autres ont pensé qu'une créature humaine se trouvait obligatoirement soumise à des lois comme celles qui régissent le mouvement des astres ou l'alternance des saisons : « Placez, vous diront-ils, une carafe d'eau dans un lieu où la température est inférieure à 0°, vous obtiendrez infailliblement de la glace ; placez un être humain dans telles circonstances déterminées, infailliblement il agira chaque fois de façon identique. »

D'autres ont atténué les affirmations un peu brutales du système. Au lieu de présenter les hommes comme les simples rouages d'une machine, ils leurs reconnaissent une certaine dignité ; d'après eux, les circonstances agissent non pas directement sur telle forme d'activité, mais elles engendrent dans le sujet des réflexions, des pensées, et, par voie de conséquence, des décisions identiques.

Mais tous se rencontrent en ceci : l'homme n'est pas libre mais son choix est déterminé ; il est prévu, réglé d'avance, ou par une force aveugle, ou par les circonstances, ou par les réactions de sa sensibilité.

Nous réfuterons tout à l'heure ces théories ; mais

pour bien poser le problème, il faut encore soulever une autre difficulté.

Puisque Dieu a tout prévu à l'avance, puisqu'il a tout décidé, il semble bien que la liberté humaine n'est plus qu'un vain mot. Nous savons, — et c'est un avantage appréciable sur le fataliste, — nous savons que le gouvernement du monde, jusqu'en ses plus humbles détails, est assuré avec sagesse et avec bonté par la toute-puissance divine. Aussi, au lieu de courber le dos dans une résignation aveugle, nous allons de l'avant, dans une sécurité parfaite, dans un abandon confiant, dans la paix. Mais il n'en reste pas moins vrai que tout nous paraît décidé d'avance et que l'activité humaine, si belle, si admirable qu'elle soit, ressemble assez au mouvement du train, lancé sur la bonne voie par la sage prudence de l'aiguilleur. L'homme ne serait donc pas déterminé par les circonstances, ni par la fatalité, mais bien par la divine Providence qui a tout réglé depuis toujours.

Et le problème est d'une extrême importance. Nous avons parlé, dans notre dernière causerie, de la destinée humaine; nous avons dit que Dieu nous réservait une place dans le ciel et voulait nous associer à sa propre vie, à sa gloire, à son bonheur personnels. Mais que nous importe une telle dignité si la liberté nous est refusée ? Car alors, à moins d'être choisis par Dieu, et d'avance marqués pour le ciel, poussés vers le bonheur par la volonté d'En-Haut, il nous faut désespérer de notre salut. Que nous importe qu'il y ait un ciel, si nous ne pouvons y aller ; un bonheur infini, si nous ne pouvons y atteindre ; une vie éternelle, si elle n'est pas faite pour nous ?

Vous me direz : « Mais peut-être êtes-vous prédestiné à la gloire, peut-être êtes-vous un élu. » Je vous répondrai : « Mais c'est justement cette incertitude qui me casse les bras et qui me tue. Si mon sort éternel est entre mes mains, je n'ai pas, c'est vrai, la certitude de mon salut ; mais du moins je l'espère quand j'y travaille de toutes mes forces. Au contraire, mon bonheur ne dépend plus uniquement que du bon plaisir divin, du déterminisme de la Providence, alors mes bonnes œuvres ne serviront pas plus à mon salut que mes péchés n'y feront obstacle. La possibilité de ma perte éternelle, quoi que je fasse pour l'éviter, restera suspendue sur ma tête, empoisonnant ma vie. »

Aussi, mes chers amis, l'Eglise rejette énergiquement toute forme de déterminisme, comme contraire à la saine doctrine touchant la nature de l'âme humaine et ses rapports avec son Créateur.

II. — *L'Eglise proclame la liberté humaine*

A cette question : « En n'importe quelle circonstance, l'homme peut-il agir ou ne pas agir, choisir ceci ou cela, sans y être déterminé par quoi que ce soit ? » l'Eglise répond : « Oui, il le peut; aucune contrainte ne s'exerce contre lui à laquelle sa volonté ne pourrait résister. » Et l'Eglise a pour elle tous les esprits sages, toutes les institutions sociales, pratiquement l'opinion universelle.

Ainsi, prenons un exemple, pour rendre la chose plus facilement intelligible. L'un d'entre vous, je suppose, songe à occuper son « congé payé » à faire un voyage. Mais que fera-t-il ? Faut-il parcourir de nombreuses régions aux sites divers, ou au contraire passer ses deux semaines sur une plage ou dans une solitude montagneuse ? S'il préfère l'excursion, prendra-t-il le train, l'auto ou la bicyclette ? ira-t-il seul ou avec des amis ? avec celui-ci ou avec celui-là ? Quel sera aussi le moment le plus favorable ? quand partira-t-il ? etc.

Pour chacune de ces questions, notre jeune ami pèsera le pour et le contre ; il étudiera et mettra en balance un ensemble de raisons qui le conduiront à une décision raisonnable et motivée. Quand tout sera résolu et prévu dans le détail, après mûre réflexion, s'il a décidé par exemple un circuit dans les Vosges, direz-vous qu'il ne l'a pas choisi librement ? Oserez-vous prétendre qu'il était impossible qu'il choisisse la Bretagne ou les Pyrénées ? Mais qu'un ami parte en Bretagne et lui offre dans huit jours une place en sa voiture, il y a chance qu'il abandonne son projet : preuve qu'il était entièrement libre dans son choix.

Notre conscience d'ailleurs rend un témoignage quotidien à la liberté, car nous ne pouvons faire le mal sans ressentir en nous une inquiétude faite de regret, de tristesse et de honte ; et quand nous avons accompli une bonne action, nous avons le sentiment très net d'une approbation intérieure. Et cela n'est pas un phénomène rare, isolé, mais une chose qui se renouvelle chaque jour, à chaque instant.

Les institutions sociales, les lois, les peines édictées par les chefs corroborent ces données de la conscience. Ainsi les hommes échangent entre eux des contrats dans lesquels ils s'engagent mutuellement : l'un, par exemple, à fournir tel travail, l'autre à lui payer un salaire déterminé ; cela serait pure comédie si l'homme n'était pas libre. Il en serait de même des lois : à quoi bon réclamer ceci, interdire cela si l'homme est dépendant de la fatalité ou des circonstances ? C'est perdre son temps que de lui dicter une ligne de conduite, et c'est injuste de le punir s'il a transgressé la loi, puisque, par hypothèse, il ne pouvait faire autrement.

On dira peut-être : « Cependant, on pourrait souvent prévoir l'avenir ; on pourrait dire à l'avance d'un être bien connu la conduite qu'il tiendra en telle circonstance déterminée. » C'est vrai, mais cela ne nuit en rien à notre thèse actuelle ; car si nos défauts ou nos vertus sont des tendances qui nous inclinent parfois fortement à tel choix, de préférence à tel autre, nous ne sommes cependant pas obligés, et ici un acte de volonté, là une tentation plus violente, peut avoir raison de notre défaut ou de notre vertu. D'un côté l'habitude, l'exemple, la grâce divine, l'espoir d'une récompense, de l'autre, le vice, le milieu, la tentation, l'appât du plaisir, peuvent exercer sur nous une sorte de fascination. Néanmoins, notre volonté reste libre, et c'est elle qui décide en dernière analyse selon ce qui lui plaît.

Il nous reste à répondre à l'objection dernière, et avouons qu'elle est sérieuse : « Puisque Dieu conduit tout, il n'y a plus de place pour la liberté humaine. » Que répondre à cela ? Premièrement, s'il était vrai que l'homme n'eût pas de libre arbitre, c'est donc à Dieu lui-même, Créateur et Providence, qu'il faudrait imputer tout mal : ce qui serait à la fois blasphématoire et faux. Ensuite, dire que Dieu a tout prévu, permis ou approuvé, ne veut pas dire qu'il a imposé et obligé ; n'oublions pas que pour Dieu, tout est comme un continuel présent, qu'il a pu juger de toutes choses éternellement et se comporter à leur égard comme si elles étaient déjà passées. En somme, elles ont été prévues parce qu'elles devaient se réaliser ; mais ne disons pas qu'elles se réalisent parce qu'elles ont été prévues.

« Mais alors, direz-vous, nous retombons dans le fatalisme : il arrivera ce qui doit arriver. Si deux ambitions rivales se heurtent, si une guerre doit se déchaîner, cette guerre aura lieu et il ne faut pas compter sur la Providence pour nous l'épargner ; les hommes étant libres, Dieu se doit de respecter leurs désirs, leurs décisions, leurs entreprises. » — Je vous répondrai : ne confondons pas liberté et liberté. Trop souvent l'on entend par là l'absence de toute contrainte même morale, de toute obligation, de toute discipline ; s'il en était ainsi, il faudrait dire que l'homme n'est pas libre, puisqu'il a des devoirs envers lui-même, envers ses semblables, la société et Dieu. La liberté est, au contraire, une faculté de faire un choix qui ne dépend que de la volonté, qui n'est intrinsèquement déterminé par rien, qui est raisonnable (et rien de plus raisonnable que l'obéissance) et non aveugle ni contraint. Ce droit étant respecté et le choix étant fait, Dieu peut tout aussi bien arrêter un plan de guerre qu'un gendarme saisir un malfaiteur : ni l'un ni l'autre ne font en cela violence à la liberté humaine.

* *

J'ai fini et je conclus : l'homme est libre. Destiné par Dieu à partager éternellement au ciel sa gloire et sa vie, il a l'insigne honneur de construire de ses mains l'édifice de son bonheur futur. Il n'est esclave de personne, pas même de son Créateur ; il est roi, dans un certain sens, puisque la nature de son âme lui permet, s'il le veut, de n'acquiescer qu'à ce qui lui paraît raisonnable. Honneur, ai-je dit, mais aussi, lourde responsabilité ; car, son sort étant entre ses mains, l'homme en répond devant Dieu et l'éternité ; et il nous faudrait trembler de tous nos membres si nous n'étions aidés dans cette rude tâche.

Ce sera le sujet de nos prochaines causeries.

POUR PRECHER SUR L'HISTOIRE SAINTE

IV

L'INSPIRATION ET L'INTERPRÉTATION DE L'ÉCRITURE

Maintenant que nous avons examiné l'aspect extérieur des Saintes Ecritures, il est temps d'en venir à une question plus importante encore : celle de leur divine authenticité.

Les ouvrages religieux sont légion. Mais il faut bien se garder de les confondre avec l'unique ensemble de livres qui constituent la Bible. Les premiers, si grands que soient leurs mérites, restent toujours des œuvres humaines ; et ce qui, par-dessus tout, les différencie de la Bible, c'est que cette dernière, seule, a le privilège d'être l'œuvre de Dieu.

I

Créature bornée dans ses facultés, l'homme ne saurait prétendre par lui-même à la connaissance de la multitude des réalités saintes qui le dépassent absolument.

Sans doute, son intelligence lui suffit pour conclure à l'existence de Dieu, à celle d'une loi morale qui classe les actes en bons ou mauvais, et à quelques autres vérités qui ne dépassent pas les cadres de la nature.

Mais au-dessus de cet ordre d'idées il en est un autre qui nous serait totalement interdit, parce que supérieur à nous, si Dieu dans sa bonté ne daignait intervenir lui-même pour nous le communiquer, en vue de notre suprême bonheur. Ainsi les grands dogmes de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, et beaucoup d'autres vérités célestes.

Or, le Seigneur, pour nous instruire de ce qui est inaccessible à la faible science humaine, dispose de plusieurs procédés. Il peut se manifester d'une façon sensible, et promulguer lui-même son message. Il peut l'écrire lui-même, comme il le fit, exceptionnellement, sur les tables de pierre du Décalogue qu'il remit à Moïse. Il peut entrer en relations avec tel privilégié, soit de façon orale, soit par des illuminations secrètes de l'esprit ou des élévations du cœur.

Mais toutes ces méthodes ont leurs inconvénients. Les deux premières ne cadrent pas, d'une manière générale, avec le plan de la Providence. Celle-ci a voulu qu'en ce monde nous n'atteignions Dieu, suivant le mot de S. Paul, que « *per speculum et in ænigmate* », ce qui est essentiel pour le mérite de notre foi. La connaissance « *facie ad faciem* » est une récompense réservée à la vie glorieuse du ciel.

Les conversations privées, intimes ou verbales, si l'on peut dire, avec une âme élue offrent d'autre part le désavantage de ne présenter des garanties suffisantes que pour celui qui en est favorisé. L'ensemble des humains risquera de douter toujours de la sincérité de ce prétendu Voyant, et le taxera volontiers de faux visionnaire. De plus, même admise par beaucoup de gens, cette révélation se dénaturera facilement en passant de bouche en bouche. Il lui manquera cette stabilité qui est la garantie de la vérité.

Aussi Dieu a-t-il choisi un moyen qui réunit tous les avantages sans prêter à la moindre critique. Il a agi d'une façon à la fois directe et voilée, par l'intermédiaire d'hommes choisis qui écrivaient comme sous sa dictée et qui laissaient, dès le premier instant, un témoignage immuable des choses qui leur avaient été révélées. De plus, le Seigneur a entouré les écrits de ces hommes de preuves irréfragables, qui attestaient leur origine céleste.

Il suffit de lire la Bible pour constater qu'elle est trop docte, trop documentée, trop prophétique, trop philosophique, pour ne pas dépasser immensément les capacités de ses rédacteurs mortels. Non seulement elle explique les lois surnaturelles du passé, mais elle annonce clairement l'avenir. Elle cadre si bien avec les lois de la nature, ignorées lors de sa composition, que les découvertes modernes ne font que la confirmer chaque jour. Tout en elle est si imprégné de sagesse inouïe, de certitude triomphante, qu'elle porte le sceau de la divinité.

Ajoutons à cette preuve intrinsèque le témoignage de Notre-Seigneur, celui des saints et des savants qui s'échelonnent le long de tous les siècles, et nous serons bien forcés de reconnaître que la Sainte Bible ne peut être autre chose que l'œuvre de Dieu.

II

Ce qui garantit l'origine divine de la Révélation transmise sous cette forme écrite, est l'*inspiration*. Elle consiste en ceci : chaque fois que Dieu a jugé

opportun de publier n'importe quelle partie des Ecritures Saintes, il a accompli une triple opération.

D'abord il a accordé, à l'écrivain qu'il s'était choisi en l'occurrence, une illumination surnaturelle qui a permis à celui-ci de franchir les frontières de son humble capacité personnelle pour embrasser tout le sujet que le Seigneur voulait transmettre aux hommes par son intermédiaire.

Ensuite, au moyen d'une grâce efficace et actuelle, il a mis en mouvement la volonté de son scribe de façon que cet auteur se décidât à consigner par écrit ce qui avait été transmis surnaturellement à sa pensée.

Enfin, par son assistance continuelle, Dieu a dirigé l'écrivain, durant tout le cours de son labeur, pour qu'il revête d'une forme absolument exacte et appropriée toutes les vérités et uniquement les vérités que Dieu voulait faire inscrire dans l'ouvrage.

Voilà ce qu'on appelle « l'inspiration ». On voit qu'elle exclut toute possibilité de fraude ou d'erreur, puisqu'elle est placée sous l'incessant contrôle du Dieu qui, de par sa nature même et sa perfection infinie, ne peut ni se tromper ni nous tromper.

Il s'est trouvé des gens, parmi ceux qui aiment à compliquer inutilement les choses, pour hasarder des théories nouvelles et fausses sur le sujet qui nous occupe.

Certains ont inventé une « inspiration subséquente », d'après laquelle plusieurs livres bibliques auraient pu être d'abord écrits d'une façon purement humaine, sauf ensuite à être ratifiés par Dieu parce qu'ils étaient exacts en tous points. — D'autres ont parlé « d'inspiration concomitante », ce qui, selon eux, signifiait que nos Livres étaient devenus sacrés par une simple assistance extérieure du Saint-Esprit qui en aurait écarté toute erreur.

Ces deux opinions sont également réprouvées par l'Eglise, et du reste le simple bon sens suffirait à les faire rejeter. Du fait que quelqu'un approuve un ouvrage ou même en corrige les défectuosités, on ne saurait déduire qu'il en est l'auteur.

Admettre donc l'inspiration subséquente ou concomitante aboutirait, en bonne logique, à affirmer que Dieu n'est pas l'auteur principal de la Bible, ce qui serait en opposition avec la foi. Le Concile du Vatican (sess. III, Const. *de fide*, c. 2), confirmant et appuyant celui de Trente, a en effet proclamé que l'Eglise tient les Livres du Canon biblique comme sacrés : « non en ce sens que, composés par le seul travail humain, ils ont été ensuite approuvés par l'autorité de Dieu, ni seulement parce qu'ils contiennent la révélation sans erreur, mais parce qu'écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit, ils ont Dieu pour auteur et que comme tels ils ont été donnés à l'Eglise elle-même. »

Il est impossible d'être plus clair. Du reste, l'Encyclique *Providentissimus* devait, quelques années plus tard, insister une fois de plus sur cette doctrine à laquelle tout fidèle est rigoureusement tenu de souscrire.

Outre qu'elle est essentiellement vraie, elle est encore fort rassurante pour nos consciences. Plus nous serions tentés d'élargir la part de l'activité humaine dans la composition de la Bible, plus nous introduirions des prétextes de doute, de suspicion et de controverses. Au contraire, si nous reconnaissons tout simplement que l'Ecriture est strictement l'œuvre de Dieu, notre confiance s'affermit et nous pouvons, sans hésiter, nous engager dans la voie sûre que le ciel même nous a tracée.

III

Mais il ne suffit pas de savoir que la Bible est réellement divine. Il faut encore s'appliquer à la bien comprendre, car il est évident que la Parole du Seigneur, plus encore que les affirmations terrestres, doit être saisie dans son sens réel et précis.

Il n'existe qu'un interprète *authentique* de l'Ecriture : c'est l'Esprit-Saint, qui agit par lui-même, en expliquant certains passages par d'autres, ou au moyen de son Eglise, dont le magistère autorisé indique les significations admissibles et celles qui ne sauraient être acceptées. C'est donc à ce pouvoir souverain que nous devons recourir pour fixer notre pensée.

Cela n'exclut pas, néanmoins, une interprétation *scientifique* à laquelle chacun peut se livrer, pourvu qu'il ait la compétence nécessaire et se conforme aux lois qui régissent la matière. Il va d'ailleurs sans dire que ce second genre d'interprétation ne peut, en aucun cas, s'égaler au premier.

Quiconque veut étudier la Bible d'une façon approfondie, doit avant tout connaître les langues indispensables à ce travail : c'est-à-dire l'hébreu, l'araméen, le grec, et même le latin, dont l'utilité est très grande, puisque c'est dans cette langue que sont rédigées les versions les plus importantes et les plus répandues. Sans cette précaution préalable, on serait impuissant à saisir la signification des mots, qu'il faut prendre non seulement dans leur acception générale, mais avec toutes les nuances usitées à l'époque et dans le vocabulaire spécial de chaque auteur. Beaucoup de travaux, historiques surtout, et même scientifiques, sont également nécessaires pour établir la concordance qui existe entre les narrations sacrées et les faits profanes. Enfin l'on doit s'éclairer par la Patristique, c'est-à-dire les œuvres des Pères de l'Eglise et l'enseignement de la théologie catholique.

Il faut, en effet, partir de ce principe que, venant de Dieu, la Bible est essentiellement vraie, et que l'on ne surmontera les difficultés inévitables qu'en se référant à l'interprétation de la Société surnaturelle qui a reçu mandat du Seigneur d'enseigner les nations et de maintenir la vérité.

Parmi les règles si prudentes énumérées par Léon XIII dans l'Encyc. *Providentissimus*, soulignons surtout les suivantes :

Toute interprétation qui suppose que l'auteur a enseigné l'erreur, doit être rejetée. — Cela découle naturellement de l'infaillibilité divine.

Nulle contradiction dans le texte n'est admissible. — Toujours en vertu du même principe.

On ne peut admettre aucune contradiction entre la Bible et les sciences humaines. — S'il y a des divergences apparentes, ce n'est pas l'auteur inspiré qui a pu errer : ce sont les hypothèses des savants qui sont fausses. Des découvertes ultérieures dissiperont tôt ou tard cet antagonisme, comme cela s'est produit souvent. Quand la science est exacte, elle n'est jamais en opposition avec les affirmations de Dieu, créateur de la nature qu'elle cherche à expliquer. Ceci permet de se rendre compte de la prudence avec laquelle on doit se comporter et de la docilité, indispensable autant que logique, avec laquelle il faut se conformer aux décrets de l'autorité ecclésiastique fixant les interprétations et indiquant le véritable sens de tout texte sacré.

* *

On le voit, il y aurait une imprudence folle, pour ceux qui ne sont pas spécialisés dans ces études, à opposer leurs impressions ou leurs improvisations personnelles à la traditionnelle interprétation officielle. La Bible n'est ni une œuvre de littérature, ni un roman de fantaisie que l'on puisse plier aux plus extravagants commentaires.

Elle est l'expression de l'idée et de la volonté du Seigneur, qui en revendique l'origine. Cela doit suffire à nous inspirer un profond respect en même temps qu'une adhésion sans limites.

Si nous n'avons pas les moyens ou les loisirs de contrôler par nous-mêmes toutes les assertions qui y sont contenues, nous nous tranquilliserons au moins en nous souvenant que les Livres Saints sont commis à la garde, vigilante autant que fidèle, des représentants du Christ, qui, à la suite de leur Maître, ne peuvent que nous enseigner la vérité. En nous laissant conduire par eux, nous ne dévierons jamais du droit chemin.

V

LES DIFFÉRENTS SENS DE LA BIBLE

Sans déroger le moins du monde aux règles catholiques de l'interprétation des Ecritures, on peut considérer la Bible sous des angles divers qui permettront d'y puiser des significations variées et profondes.

Ces différents sens ne s'opposent d'ailleurs nullement l'un à l'autre. Bien au contraire, ils s'harmonisent à merveille et se corroborent mutuellement, comme nous allons le voir en les étudiant l'un après l'autre.

I

Lorsqu'on se met à lire un passage quelconque de la Bible, l'attention est d'abord retenue par le sens normal et naturel des phrases. C'est tantôt un récit historique, tantôt une élévation vers le Seigneur, parfois une poésie religieuse ou l'annonce d'événements futurs. Mais, en toute hypothèse, c'est toujours parfaitement accessible aux intelligences même profanes.

Nous n'avons là rien de comparable à ce qui se rencontre dans certains livres sacrés des religions surtout orientales, ni dans certains formulaires de magie, où se trouvent des assemblages inédits de lettres, de chiffres, et de mots sans suite, à qui l'on attribue superstitieusement un pouvoir occulte et surnaturel, et qui ne peuvent offrir de sens pour les initiés qu'à l'aide de gloses de la plus haute fantaisie.

Dans la Bible, au contraire, tout est naturellement intelligible et explicable.

La chose est d'ailleurs logique. Quand le Saint-Esprit daigne s'adresser aux hommes, ce n'est pas pour leur proposer de vaines et difficiles énigmes ; c'est pour leur donner des instructions utiles. Il devient donc nécessaire que son langage puisse être compris par tous.

Ce sens obvie de la Bible prend le nom de sens *littéral*. Mais il comporte des nuances, qui ont été fort bien indiquées par S. Thomas d'Aquin : « Une chose, dit le Docteur Angélique, peut être signifiée de deux manières par le sens littéral : selon le sens *propre* des mots, par exemple : *Cet homme rit ;* ou bien par *similitude*, par exemple : *Cette prairie est riante.* L'Ecriture emploie ces deux manières, par exemple, lorsqu'il est dit, suivant la première : *Jésus monta ;* et, suivant la seconde : *Il est assis à la droite de Dieu.* Et voilà pourquoi le sens littéral renferme le sens parabolique ou métaphorique. » *(In Galat.*, IV, lect. 7).

La remarque est d'autant plus importante que les Juifs, comme les peuples de civilisation primitive, et surtout en Orient, affectionnaient beaucoup les paraboles et les images. Il faut donc contrôler exactement les textes pour y discerner à coup sûr ce qui doit être pris au pied de la lettre de ce qui doit s'entendre d'une façon allégorique. Parfois la parabole, brève d'ailleurs, est expliquée ensuite par l'auteur sacré, comme on le voit à plusieurs reprises dans l'Evangile ; mais cela ne se produit pas toujours. Le cas le plus curieux de métaphore est celui du Cantique des Cantiques où l'allégorie se poursuit sans interruption d'un bout à l'autre du volume.

Naturellement, chaque passage de l'Ecriture ne peut posséder qu'un seul et unique sens littéral, puisque la vérité est une et qu'un même texte ne peut pas traduire à la fois des idées différentes.

II

Le sens littéral est celui qui se rencontre dans tout ouvrage, même simplement humain. Mais la Bible a ceci de particulier qu'elle possède, en outre, une autre signification que l'on appelle *typique* ou *spirituelle*, et qui lui est particulière.

Certaines choses sont manifestées par l'Esprit-Saint dans les Livres Sacrés, non pas simplement par des paroles, mais par des *personnes* ou des choses qui, signifiées elles-mêmes immédiatement par des mots, servent à enseigner en même temps d'autres vérités.

Pour nous expliquer plus clairement, disons que le sens typique est fondé sur ce principe que Dieu emploie certaines personnes ou certaines choses et les dispose de telle sorte qu'elles signifient d'autres choses ou d'autres personnes. Ainsi il est dit que Melchisédech, prêtre du Très-Haut, vint à l'entrée du désert offrir du pain et du vin à Abraham qui s'en retournait vainqueur de la guerre. Le sens littéral ne laisse place à aucun doute : en réalité il est parfaitement exact que ce pontife présenta au Père des croyants l'offrande ci-dessus mentionnée. Mais cela n'empêche point que cette oblation, absolument extraordinaire à ce moment, n'était pas un cadeau quelconque. Elle avait une signification mystique. Elle préfigurait et symbolisait, combien de siècles à l'avance, l'autre offrande du pain et du vin, matière de la future Eucharistie. Ce n'est plus le sens littéral, mais le sens typique, qui nous permet de comprendre la valeur surnaturelle et prophétique de ce geste, que le sens littéral indiquait matériellement. L'un et l'autre, loin de s'exclure, se superposent admirablement. — Plus tard, le serpent d'airain élevé au milieu du camp pour arrêter la maladie qui décimait les Hébreux, signifiait littéralement un rite inauguré, à titre exceptionnel, par Moïse ; et typiquement il représentait à l'avance le Christ crucifié pour le salut du monde. — Citons encore